

# LIEU D'ÊTRE PARIS GARE DE LYON

Manifeste chorégraphique pour l'utopie d'habiter



## Festival Entrez dans la Danse 2012

vendredi 1<sup>er</sup> juin 19h  
samedi 2 juin 19h  
dimanche 3 juin 15h30

La RIVP soutient la Compagnie Acte pour ce spectacle de danse afin de sensibiliser les habitants à leur logement, poétiser l'espace urbain, multiplier les rencontres, transformer la façade en une scène imprévue et spectaculaire, créer du lien avec un bâtiment qui est un lieu d'émotion. Cette pièce chorégraphique associe 5 danseurs, 1 musicien et 80 habitants de la place, du quartier ou de la ville qui intègrent le spectacle au cours d'ateliers chorégraphiques menés par les danseurs de la Compagnie Acte.

**spectacle** 1h, gratuit & tous publics  
lieu Place Henri Frenay, Paris 12<sup>ème</sup>  
**production** Compagnie Acte  
**coproduction** Biennale de la Danse de Lyon, Théâtre de Vienne  
**chorégraphe** Annick Charlot

[WWW.COMPAGNIE-ACTE.FR](http://WWW.COMPAGNIE-ACTE.FR)  
[ENTREZDANSLADANSE.FR](http://ENTREZDANSLADANSE.FR)



> PATRIMOINE  
NOUVEAUX  
LOGEMENTS SOCIAUX  
RUE DE CHATEAUDUN



> VIE DE QUARTIERS  
CHANTIER  
D'INSERTION

N°07

De mars  
à mai 2012

# Echos de la RIVP

Le Journal des Locataires de la Régie Immobilière de la Ville de Paris

> [www.rivp.fr](http://www.rivp.fr)



> DOSSIER

## LA DIRECTION TECHNIQUE PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE



## ÉDITORIAL

Dans ce numéro, nous avons souhaité vous présenter l'équipe technique et ses missions. Garantir la pérennité sociale du patrimoine, réduire les charges sont les deux missions prioritaires qui lui sont confiées. Certains d'entre vous ont répondu en septembre dernier à une enquête de satisfaction et vous y retrouverez les résultats avec un taux de 79 % de satisfaits. Nous vous remercions de la confiance que vous nous portez. Nous continuons à travailler pour améliorer ce qui doit l'être.



La RIVP s'engage aussi dans la solidarité : nous confions des travaux à des chantiers d'insertion pour aider à l'emploi comme dans le 13<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>, nous œuvrons également pour les locataires en situation de handicap en lançant un diagnostic sur l'ensemble de notre parc et en créant une cellule « handicap ». Enfin nous avons, avec les autres bailleurs parisiens, réalisé une grande campagne de sensibilisation sur le « mieux vivre ensemble » affichée dans les halls d'immeubles sur une période de 6 mois.

La RIVP continue d'innover comme en témoigne ces quatre hôtels particuliers datant du 19<sup>e</sup> siècle situés près de la Gare St Lazare (9<sup>e</sup>) qui abritent désormais une crèche et des logements sociaux. Enfin, vous trouverez prochainement dans la loge de votre gardien(ne) la dernière fiche pratique « Mieux trier, mieux recycler ». Comme vous avez pris l'habitude de le faire, n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Bonne lecture.

**Serge Contat**  
Directeur général

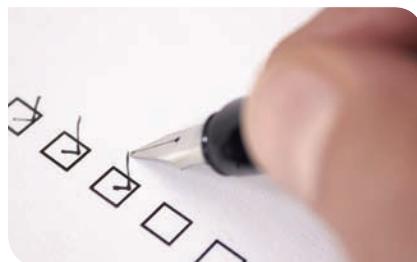
De mars à mai 2012  
> N° 07

**Echos de la RIVP**

Le Journal des Locataires de la Régie Immobilière de la Ville de Paris  
Filiales de la RIVP : Habitat Social Français et Lerichemont

Directeur de la publication : Serge Contat • Comité de rédaction : Gwenaëlle Joffre - Françoise Chapé - Agnès Letellier • La RIVP remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce numéro : l'association La Licorne, Ecotextile, la direction de la construction, la direction de la gérance, la direction technique • Crédit Photos : Fabrice Malzieu, shutterstock, Ecotextile, La Licorne • Réalisation : EPCOM

Vous pouvez nous écrire : servicedecommunication@rivp.fr



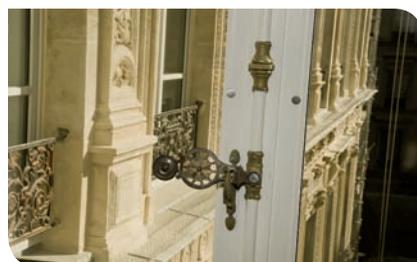
## ACTUALITÉS

### 03 EN DIRECT

Les résultats d'enquête

### 04 ACTU-LOGEMENT

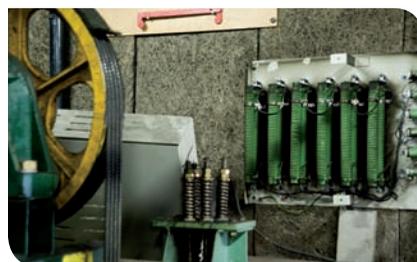
Violences conjugales : la RIVP soutient les femmes



## PATRIMOINE

### 05 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

Rénovation rue de Châteaudun dans le 9<sup>e</sup>



## DOSSIER

### 06-08 LA DIRECTION TECHNIQUE

Préserver notre patrimoine



## VIE DE QUARTIERS

### 09 CHANTIER D'INSERTION

Un premier pas vers l'emploi



## DÉCRYPTAGE

### 10 OBJECTIF ACCESSIBILITÉ

Un élément à part entière de la stratégie patrimoniale



## FICHE PRATIQUE

### 11 MIEUX TRIER, MIEUX RECYCLER

Bientôt disponible dans la loge de votre gardien

# Les résultats d'enquête 79 % de satisfaction globale

Comme chaque année depuis 2009, la RIVP a interrogé courant septembre un échantillon de 2 500 locataires pour mesurer le niveau de satisfaction sur le logement, les équipements de l'immeuble, les travaux réalisés, la communication avec les collaborateurs de la RIVP...

Les résultats montrent une satisfaction globale de 79 %. Les supports de communication sont crédités d'une bonne note (83 %). Nouveautés 2011, les fiches pratiques ont contribué à ce joli score, de même que l'information sur les travaux : vous êtes 73 % à

apprécier la façon dont vous êtes tenus informés des travaux, soit une progression de sept points par rapport à 2010. Vous identifiez également mieux le gardien comme premier interlocuteur pour toutes les questions techniques : 80 % contre 62 % l'an dernier.

En revanche, le traitement des demandes et l'accueil téléphonique font partie des points à améliorer : le plan d'actions engagé en 2010 se poursuit. Un plan prévu pour vous satisfaire encore mieux.

POINTS MESURÉS	SATISFACTION 2011
Qualité des contacts avec le gardien	89,2 %
Informations générales affichées dans le hall	88,2 %
Fiches pratiques (disponibles dans la loge du gardien)	83,2 %
Journal des locataires « Echos »	83,1 %
Informations sur les travaux prévus (logement, immeuble)	72,6 %
Accueil physique en agence	85,1 %
Accueil téléphonique	78,8 %

### Les engagements :

Notre engagement CARL (Cap vers l'Amélioration de la **Réponse** aux Locataires) se poursuit en 2012 et s'élargit vers CARL 2 : Cap vers l'Amélioration de la **Relation** avec le Locataire. Depuis mars 2012, nos responsables d'agence ont signé un

« contrat » interne avec leur équipe visant à une qualité de service accrue, et ciblée sur des actions concrètes, notamment l'amélioration de l'information sur les travaux prévus et des courriers qui vous sont adressés.

## LES BRÈVES

### > RECYCLER LE TEXTILE



Depuis 2010, la RIVP a engagé un partenariat avec Ecotextile, opérateur de collecte et de recyclage de textiles usagés. En 2011, cette société a collecté 25,85 tonnes de textile dans les 12 résidences de la RIVP équipées de conteneurs.

Les volumes récupérés sont triés et valorisés pour, selon leur état, être remis sur le marché, transformés en chiffons industriels, ou en fibres textiles pour être utilisées par exemple comme isolant. Une activité créatrice d'emplois d'insertion -125 personnes travaillent pour Ecotextile- qui permet de contribuer à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement. De plus, Ecotextile fait un don au WWF (World Wildlife Fund), fondation qui mène de nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement, à chaque pose d'un conteneur portant le logo WWF.

## LES BRÈVES

## &gt; MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Quatre bailleurs parisiens (Paris Habitat, la SGIM, la SIEMP et la RIVP) lancent une campagne de communication auprès des 450 000 habitants des logements sociaux parisiens sur le thème « Mieux Vivre ensemble ». De décembre 2011 à juin 2012, elle se décline autour des trois motifs : les dégradations, le bruit et la propreté. En effet, 15 à 25 % des courriers de locataires concernent les troubles de voisinage, les nuisances sonores étant souvent les plus courantes. 10 % des demandes relèvent de la présentation et de la propreté des parties communes des immeubles. Les chiffres portant sur les conflits de voisinage, la propreté et le bruit restent stables, malgré les efforts chaque jour intensifiés des services de médiation



des bailleurs pour traiter davantage de dossiers, liés au respect des règles de vie commune.

## Violences conjugales : La RIVP soutient les femmes

Désolidariser les femmes de leurs conjoints violents pour leur éviter de payer les dettes. Trouver des solutions de relogement. La RIVP apporte sa pierre à la lutte contre la violence conjugale.

« Le conseil d'administration décide à l'unanimité que les femmes victimes de violences conjugales attestées par un dépôt de plainte et contraintes de quitter le logement qu'elles occupent à la RIVP, ne font plus l'objet de poursuites pour le paiement des dettes de loyers intervenues après leur départ. A cet effet, il accepte qu'elles soient déchargées de leurs obligations au paiement des loyers et charges, et



qu'à leur demande, elles ne soient plus liées au contrat. » Datant du 12 février 2009, cette décision du conseil d'administration de la RIVP traduit sa volonté d'apporter son soutien aux femmes victimes de violences conjugales.

Il faut dire que le phénomène est loin d'être marginal dans notre pays. Ainsi, l'Observatoire de la délinquance et des réponses pénales estime à près de 260 000 le nombre de femmes de 18 à 75 ans victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint en 2009 et 2010.

« Depuis trois ans, la RIVP accompagne les femmes victimes, indique Lucilia Sobral, responsable des liaisons

sociales à la direction territoriale Sud et en charge de la question des violences faites aux femmes. Ainsi, nous essayons de reloger les victimes dans notre patrimoine en tenant compte de leur situation, par exemple s'il faut les éloigner ou, au contraire, les maintenir dans le quartier pour la scolarité des enfants. » En 2010 et 2011, 17 femmes ont été ainsi relogées, suite à un signalement par des voisins, des assistantes sociales ou des mairies d'arrondissement. Et ce, dans des délais réduits d'un à trois mois, avec l'appui de la Ville de Paris qui accepte rapidement les candidatures de ces situations d'urgence.

La mairie de Paris s'est d'ailleurs saisie du sujet. Elle a invité les bailleurs sociaux à une réunion pour échanger sur les moyens d'améliorer la prise en charge. Suite à cette réunion, la municipalité a décidé de financer une formation spécifique à destination des responsables des liaisons sociales des directions territoriales en charge de ces questions, afin de les aider à mieux apprécier les situations et être capables de détecter des cas de violences faites aux femmes. « Les équipes des services de liaisons sociales sont en effet les points d'entrée pour les femmes victimes de violences, rappelle Lucilia Sobral. Leurs coordonnées sont affichées dans tous les halls d'immeuble. »

Enfin, la RIVP a pris contact avec des associations spécialisées pour proposer de leur louer de grands appartements qui pourraient servir de logements d'urgence à des femmes devant être éloignées rapidement de leur conjoint.



## Nouveaux logements sociaux Rénovation rue de Châteaudun (9<sup>e</sup>)

48 logements dans quatre hôtels particuliers du 19<sup>e</sup> siècle. Une opération rare dans le logement social. Explications d'Odile Pfeffenn, chef d'opérations à la construction.

### > Quelles sont les caractéristiques de cet immeuble ?

Il s'agit de quatre hôtels particuliers datant du 19<sup>e</sup> siècle, dont les façades, les toitures et une fontaine intérieure sont répertoriées à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Ce vaste ensemble donne sur deux rues : le 32/34 rue de Châteaudun et le 23/27 rue Saint Lazare.

### > Pouvez-vous nous décrire le programme ?

Il comprend 48 logements, plus celui du gardien, un local associatif de 70 m<sup>2</sup> loué par la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement et une crèche municipale de 40 places. Les logements sont plutôt vastes puisque le programme comprend 1 studio, 8 F2, 17 F3, 14 F4 et 8 F5.

### > Quelles sont les particularités de cette opération ?

Les locaux étaient occupés par la direction des ressources humaines du ministère de l'Education Nationale qui avait réalisé des aménagements pour que les quatre bâtiments communiquent entre eux. Il a d'abord fallu rétablir l'indépendance de ces bâtiments et les circulations verticales. Ensuite, François Ceria, l'architecte, a choisi de restituer au maximum les éléments remarquables de l'architecture d'origine, longtemps cachés par les aménagements de bureaux, tels que les moulures au plafond, les grands couloirs, les vues sur les façades...

En fonction de ces éléments, il a dessiné la typologie des logements, si bien qu'ils sont tous différents.

Enfin, il fallait isoler les habitations du bruit du quartier avec du double vitrage. À l'intérieur, une technique ancestrale d'isolation des planchers (ajouts de sable de fonderie) garantit le confort acoustique.

### > CHIFFRES CLÉS

- Superficie :**  
3 500 m<sup>2</sup> habitables
- Budget travaux :**  
11,5 millions d'€ dont  
1,8 millions d'€ pour la crèche.
- Programme de logements :**  
10 PLS (Prêt Locatif Social),  
23 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social),  
15 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).
- Début des travaux :**  
Octobre 2009
- Date de livraison :**  
Juillet 2011 pour les logements,  
octobre 2011 pour le local  
associatif, décembre 2011  
pour la crèche.
- Maître d'œuvre :**  
François Ceria Architectes
- Maître d'ouvrage :** RIVP

### > UN PROGRAMME SOUS SURVEILLANCE

Le programme était soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Ce dernier a validé les permis de construire et vérifié les menuiseries extérieures, qui ont été reconstruites à l'identique. Par ailleurs, le bâtiment est certifié CERQUAL Patrimoine Habitat et Environnement, qui atteste de la qualité environnementale des bâtiments et du chantier.

### > Ce type d'opération est-elle courante dans le logement social ?

C'est plutôt rare. Outre la qualité des logements, les locataires bénéficient d'un cadre exceptionnel. Par exemple, la plus belle cheminée en marbre rouge située dans un bureau a été déplacée dans le hall pour que tout le monde en profite. La cour intérieure avec la fontaine classée a été redessinée et plantée et la cour d'honneur sur la rue de Châteaudun entièrement réhabilitée.



## La direction technique Préserver notre patrimoine



Claire Simon

### > Réduire les charges

Définir une politique cohérente d'entretien du patrimoine et harmoniser les pratiques, au bénéfice des locataires.

Voilà résumé le sens de la nouvelle direction technique de la RIVP. « Jusqu'à présent, la politique en matière de gestion technique était dispersée dans les directions territoriales et les agences, explique Claire Simon, nommée directrice technique en septembre 2011. En regroupant certaines activités au niveau du siège, nous allons gagner en cohérence, en efficacité et en réactivité. Notre objectif numéro un, c'est de réduire les charges pour les locataires, tout en leur apportant davantage de sécurité et de services. »

### > Trois pôles experts

Concrètement, cette direction regroupe aujourd'hui six pôles. Trois d'entre eux, dits experts, sont spécialisés dans des domaines techniques très précis.

Le **pôle électrotechnique & réseaux** s'occupe des ascenseurs et des courants faibles. Son chantier le plus important a consisté à lancer les contrôles techniques sur la totalité des ascenseurs suite aux travaux de mise en conformité. Fin de l'opération prévue pour juillet 2012. Un contrat de maintenance type, plus exigeant sur la maintenance préventive est mis en place pour l'ensemble du patrimoine, tandis qu'un outil de supervision sur Internet permettra, dès juillet 2012, de suivre en temps réel le fonctionnement des ascenseurs. Cela permettra d'être plus réactifs sur les dépannages.

Le deuxième **pôle expert énergie & fluides** s'occupe des chaufferies, des installations d'eau et des réseaux de gaz. Au programme 2012 : l'individualisation des compteurs d'eau, pour responsabiliser les habitants et faire payer à chacun sa consommation réelle, soit 90 000 compteurs à installer ou remplacer en quatre ans.



Enfin le **pôle sécurité & sûreté** est en charge de la sécurité au sens large. Il œuvre pour l'amélioration des conditions de travail du personnel RIVP (gestes et postures des gardiens par exemple). Sur la sécurité incendie



des immeubles, il vérifie la conformité des immeubles à la réglementation incendie et travaille sur des actions de prévention. Enfin, il s'occupe de la sûreté des locataires en coordonnant les actions du GPIS et des prestataires de gardiennage.

### > Trois nouveaux pôles

Aux côtés de ces trois structures, trois nouveaux pôles existent depuis 2011.

Le premier porte sur les **achats techniques** et ceux réalisés par la gérance. Ses missions : sécuriser les procédures d'achats (appels d'offres), mieux connaître les fournisseurs et obtenir les meilleurs prix pour les différents contrats et marchés. Le pôle achats assurera un accompagnement des équipes de la gérance dans le cadre de sa réorganisation.

De son côté, le **pôle ILM 28** coordonne et supervise le programme de réhabilitation des ILM 28. Un bureau d'études finalise le diagnostic de ces fameux immeubles en briques

rouges essentiellement présents sur les boulevards des Maréchaux, afin de bâtir un programme et un planning de travaux qui commenceront fin 2012.

Enfin, le **pôle stratégie du patrimoine** s'attache à mieux connaître le patrimoine de la RIVP, en dressant l'inventaire des immeubles, de leur état et leurs caractéristiques techniques, afin de disposer d'une base de données à jour. Un outil de gestion de ces données permettra de disposer d'une vue globale du parc, afin de planifier les opérations de maintenance et de réhabilitation en fonction des priorités.

### > Une vision à long terme

« Nous voulons mener une vraie politique patrimoniale pour garantir la pérennité sociale des 54 000 logements gérés par la RIVP, avec toutes les économies d'échelle que cela suppose, et en disposant d'une vision à long terme », remarque Claire Simon. Par exemple, il est important d'anticiper les réglementations techniques et

## > CHIFFRES CLÉS

2 230 ascenseurs

40 000 blocs d'éclairage de sécurité à poser et entretenir (parties communes et parkings)

90 000 compteurs (eau froide et eau chaude) à installer ou remplacer

27 groupes ILM 28, avec 431 cages d'escalier et 7 986 logements

880 groupes à diagnostiquer en 2012 pour dresser la cartographie technique du patrimoine

celles concernant la sécurité et le développement durable. Le responsable du pôle stratégie est aussi le délégué au développement durable de la RIVP.

Le pôle stratégie est ainsi chargé de



préparer les chantiers de rénovation menés dans le cadre du Plan Climat de la Ville de Paris, qui prévoit de traiter les 60 000 logements sociaux les plus gourmands en énergie, pour atteindre l'objectif de réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Sur son parc, la RIVP a prévu d'en traiter 1 500 par an. Le pôle stratégie patrimoniale assure la programmation et le montage financier de ces opérations subventionnées par la Ville de Paris, avant de les transmettre à la direction de la construction qui suivra les travaux.

La direction technique se trouve ainsi placée au carrefour de bien des entités de la RIVP. « Avec la direction de la construction, nous travaillons pour faire évoluer nos cahiers des charges, qui décrivent les prestations type des opérations de construction ou de réhabilitation, afin de garantir un niveau de qualité homogène sur tous les immeubles, illustre Claire Simon qui anime également les pôles travaux (voir encadré). Nous sommes aussi en relation avec l'agence mise en exploitation, pour anticiper l'arrivée dans le

## > SUR LE VIF

### Les pôles travaux

Chaque direction territoriale dispose d'un pôle en charge des travaux de gros entretien, de la réhabilitation de patrimoine, et de la rénovation des logements lors des changements de locataires.

Les projets suivis par ces pôles travaux sont examinés par la direction technique lors de deux étapes clés : à la remise de l'avant-projet et avant le lancement de l'appel d'offres. Ce qui permet d'assurer une cohérence sur la qualité des projets et de mutualiser les connaissances et expériences des équipes. D'autres échanges sont organisés régulièrement sur les sujets d'actualité de la politique d'entretien et de maintenance.

patrimoine de nouveaux immeubles et s'assurer qu'ils bénéficieront de toutes les prestations et de tous les contrats nécessaires. »

Enfin, la direction technique se trouve en contact direct avec les représentants des locataires au sein de groupes de travail sur les sujets importants. Au travers des conseils de concertation locative, mais aussi en rencontrant les habitants et les gestionnaires sur le terrain, la politique de gestion technique prend en compte les attentes de nos locataires.

### 2012 : demandez le programme

- > Appel d'offres pour l'individualisation des compteurs d'eau.
- > Choix d'un outil de gestion du patrimoine.
- > Réalisation de la cartographie technique du patrimoine.
- > Appel d'offres pour renouveler le marché d'astreinte Urgenc'immo.
- > Relance d'un nouveau marché pour l'entretien des parties communes.
- > Appel d'offres pour désigner le (les) opérateur(s) de fibre optique.

## Chantier d'insertion Un premier pas vers l'emploi

La RIVP a confié à un chantier d'insertion les travaux de peinture des parties communes d'un immeuble rue de la Jonquière (17<sup>e</sup>) et de carrelage boulevard Mac Donald (19<sup>e</sup>). Une contribution au retour à l'emploi.

« Ça fait du bien de travailler. » À 53 ans, Amor, peintre au chômage depuis 2006, a retrouvé l'espoir, tout comme son collègue Jean, également 53 ans, licencié économique en 2009. De son côté, Gaoussou est arrivé ici, envoyé par son contrôleur judiciaire : « C'est un métier dans lequel je pourrais continuer. » Tous trois font partie de l'équipe de 11 salariés de l'association La Licorne, chargée, dans un premier temps, de rénover la peinture des parties communes de la rue de Jonquière avant d'effectuer des travaux de carrelage

dans un immeuble du boulevard Mac Donald. Une montée en compétence. « Favoriser l'insertion et l'emploi fait partie intégrante de la politique de la RIVP », insiste Fabienne Boutier, responsable du développement social urbain (voir encadré).

Ancien conducteur de travaux dans un grand groupe, Aurélien Furet assure l'encadrement technique des 11 salariés : « L'important, c'est que le travail soit correctement réalisé. Mais une partie importante de ma tâche consiste à remobiliser ces personnes qui se sont éloignées de l'emploi. J'insiste sur l'assiduité, le comportement au travail, la capacité à être autonome... » En utilisant parfois des méthodes aussi classiques que... l'avertissement. Et ça marche ! Sur les 12 de départ, un seul a jeté l'éponge. « Ce type de chantier valorise les personnes », estime Aurélien Furet. Ce que Abdul Rachid, 27 ans, traduit par : « Cela permet de retrouver des marques ».

## > LE DISPOSITIF

Financé par la Région, le chantier d'insertion permet de salarier pendant 12 mois, pour des travaux déterminés, des personnes très éloignées de l'emploi : les chômeurs longue durée, les anciens détenus, ou les personnes en liberté conditionnelle.

L'association qui les emploie assure un encadrement social et technique. Il s'agit de la première étape du parcours de retour à l'emploi.

Sur le chantier de la rue de la Jonquière et du boulevard Mac Donald, les salariés travaillent les trois premiers jours de la semaine. Le jeudi est consacré aux techniques de recherche d'emploi et à des modules de remise à niveau en français, maths, etc. Enfin le vendredi est réservé aux démarches en matière de santé ou de logement, en fonction des difficultés de chacun.

## > FAVORISER L'INSERTION

Un des moyens de favoriser l'insertion et le retour à l'emploi consiste à introduire des clauses d'insertion dans les marchés de la RIVP. C'est chose faite pour l'entretien ménager et la rénovation des locaux vides.

Ainsi, pour prétendre travailler avec la RIVP, les entreprises doivent faire réaliser un certain pourcentage de travaux soit en embauchant directement des personnes en contrat d'insertion soit en sous-traitant à une SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique).



## Objectif accessibilité Un élément à part entière de la stratégie patrimoniale

Fin 2012, le diagnostic d'accessibilité permettra à la RIVP de connaître l'état de son parc en matière d'accessibilité.



Entretien avec **Anne-Charlotte Foulhoux**, coordinatrice accessibilité



et **Yann Miginiac**, Directeur du développement durable et responsable du pôle stratégie patrimoniale.

### > Quelles sont les obligations légales en matière d'accessibilité ?

La loi de 2005 distingue, d'une part, les constructions neuves, dont le permis de construire est postérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2010, qui doivent être entièrement accessibles, d'autre part, le parc existant. Pour ce dernier, l'accessibilité initiale doit être conservée, en cas de travaux mineurs. En revanche, les règles du neuf s'appliquent si la réhabilitation est importante.

Au printemps 2012, nous allons commencer à dresser le diagnostic d'accessibilité de l'ensemble des accès et des parties communes de notre parc, pour intégrer cet aspect dans notre politique et notre stratégie patri-

moniale en fonction de la situation, de la configuration de l'immeuble et des besoins des habitants.

### > Pourquoi ce diagnostic ?

Fin 2012, il nous donnera une vue d'ensemble de l'état du parc et une idée du montant des travaux à réaliser. Cela nous permettra de programmer ces derniers au moment le plus opportun, par exemple à l'occasion d'autres interventions sur les parties communes. Nous anticipons ainsi la législation qui pourrait étendre l'accessibilité à tous les immeubles. Par ailleurs, cela va dans le sens de la politique de la Ville de Paris très volontariste en matière de handicap et répond aux questions de vieillissement de la population. En 2009, les locataires de plus de 65 ans représentaient près de 20 % des locataires RIVP. Les efforts réalisés dans ce domaine profitent à tout le monde : les parents avec des poussettes, les locataires chargés de courses, nos gardiens pour la sortie des conteneurs poubelle...

### > Quelles sont les actions de la RIVP en matière d'accessibilité ?

Nous disposons d'une cellule handicap qui intervient sur tous les travaux, supérieurs à 5 000 €, concernant une

adaptation au handicap ou au vieillissement dans les habitations. En 2010, nous avons réalisé 136 opérations de ce type. Les demandes proviennent soit de personnes qui nous fournissent un certificat attestant de leur situation de handicap, soit de personnes vieillissantes disposant d'un certificat médical. Un ergothérapeute est mandaté afin de dresser un bilan des préconisations à réaliser. Puis une entreprise du bâtiment établit un devis. Nous validons, ou non, les aménagements préconisés grâce à cette cellule handicap. Nous répondons également en priorité aux demandes d'échange pour cause de handicap. Enfin, nous allons jusqu'à développer des unités de logements spécialisés comme dans le 19<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> arrondissement.

### > UNE COORDINATRICE ACCESSIBILITÉ

Pour coordonner l'ensemble des actions en faveur du handicap, Anne-Charlotte Foulhoux est arrivée en septembre 2011 en tant que coordinatrice accessibilité. Sa mission : suivre l'évolution du diagnostic et intervenir sur toutes les questions concernant le handicap dans les logements.

> DES FICHES PRATIQUES DISPONIBLES DANS LES LOGES

Déjà parues : Dégâts des eaux - Mieux vivre ensemble - Bailleur, locataire, qui fait quoi ?  
Bientôt chez votre gardien : Mieux trier, mieux recycler

## Mieux trier... mieux recycler !

En matière de développement durable, tous les gestes sont importants... les nôtres comme les vôtres. Alors, ensemble, relevons le défi d'un habitat plus respectueux de l'environnement, où il fait bon vivre.



### Mieux trier...

Utilisez plusieurs poubelles, pour respecter le tri mis en place dans vos locaux poubelles.



### Mieux acheter...

Pour réduire le poids de nos poubelles et faire des économies.

- > Choisir des produits sans emballage, éviter les sachets individuels, préférez des portions familiales ou les produits rechargeables.
- > Utilisez des ampoules 'basse consommation'.
- > Privilégiez les piles rechargeables aux piles jetables.

#### Quelques astuces :

- > Apporter un panier ou un sac réutilisable pour faire les courses.
- > Afficher sur votre boîte aux lettres un autocollant 'Stop à la pub'.
- > Limiter l'impression de documents, même chez vous, imprimez en recto/verso, privilégiez le papier recyclé.
- > Réparer plutôt que jeter.

### Mieux recycler...

Les déchets triés connaissent une nouvelle vie dans les centres de tri.

